

Avis de constitution

SOCIETE « SONAPTE ASSURANCE » en abrégé « SONAPTE ASSURANCE »

Siège Abidjan Treichville, RUE 38 Gare de Bassam
en de la Clinique rosette,, Lot 593, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONAPTE ASSURANCE » en
abrégé « SONAPTE ASSURANCE »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger: La gestion, le conseil, le courtage en toutes branches d'assurances,

- L'expertise d'assurance généralement toutes opérations ou activités se rapportant de près ou de loin au courtage d'assurances ou de réassurances ;

- Toute mission de conseil et de formation des assurés en vue de leur proposer une couverture adéquate :

l'ingénierie, toutes études et réalisations dans divers domaines d'assurances Et pour la réalisation de l'objet social l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation de la société à toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises, groupements et sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social ci-dessus visé.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Ainsi que toute autre activité utile à la réalisation de son objet y compris le développement de sa communauté.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Treichville, RUE 38 Gare de Bassam en de la Clinique rosette,, Lot 593, Ilot 19

Dirigeant(s) M YAPO ANDERSON PUSCAS (GÉRANT), M DOUMBIA DAOUDA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06770 du 11/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83845/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

